

St Dizier Infos

Le bulletin d'information de la commune de St Dizier Leyrenne

Année 2003 Numéro 7

Juillet 2003

Sommaire :

Éditorial	1
Au Conseil Municipal	2
Extrait d'un registre	7
A l'école	8
Bibliothèque	9
"Leyrenne Patrimoine"	10
Animations estivales	12
Vie associative	14
Avis	15
État Civil	16

Note pratique

Si vous souhaitez :

- faire paraître une annonce, un article dans le prochain numéro, si vous constatez qu'il manque des renseignements utiles, faites nous parvenir vos documents signés, avant le 20 octobre 2003

à l'adresse suivante:

St Dizier Infos
Mairie de St Dizier Leyrenne
1, rue du Colombier
23 400 St Dizier Leyrenne

- recevoir votre bulletin à une adresse extérieure à la commune, adressez-vous à la mairie en joignant à votre demande une enveloppe affranchie à 1.02 €.

EDITORIAL

Ce qu'il y a de bien avec la chaleur, c'est qu'elle permet grandement d'apprécier l'ombre et la fraîcheur de nos campagnes ! Mais elle risque de compromettre à terme la distribution d'eau si nous n'y prenons pas garde.

Pour le moment, même si le débit augmente sous l'effet du double accroissement de la population d'une part (dû l'arrivée des estivants) et de la consommation individuelle stimulée par la chaleur d'autre part, le niveau de nos réservoirs reste satisfaisant. Il n'y a donc pas lieu à ce jour de prendre des mesures de restriction, mais je ne peux que vous inciter la vigilance.

La fébrilité qui règne dans le quartier de la gare n'aura échappé à personne : silence on tourne ! La trentaine de personnes impliquée dans le film " La Vie Matérielle " travaille sans relâche pour terminer les prises de vue dans les temps.

Je me permets de transmettre la population de St Dizier Leyrenne leurs remerciements pour l'accueil et l'aide rencontrés depuis plusieurs semaines.

Ce moyen métrage poignant devrait être diffusé sur Arte vers la fin de l'année, mais nous espérons pouvoir bénéficier d'une projection en salle (peut-être à Bourganeuf) qui permettra de réunir tous ceux qui ont peu ou prou participé à cette création.

En attendant, profitez bien du soleil et de l'ombre bienveillante des arbres, et bonnes vacances !

Le Maire, Hervé GUILLAUMOT

Le maire, M. Hervé GUILLAUMOT,
effectuera une permanence
les jeudis matin de 9 h 30 à 11 h 30
à partir du 1er septembre.

Directeur de la publication:

Guillaumot Hervé

Équipe de rédaction:

Jouannet Olivier, Guillaumot Hervé, Létang Jacques, Pelège Jacques, Petit-Coulaud Joëlle, Scafone Dominique, Slaghenauffi Philippe, Virevialle Robert.

Mairie : Tel 05 55 64 40 30 / Fax 05 55 64 46 87 / e-mail : mairiesdl@wanadoo.fr

I.P.N.S.

Au Conseil Municipal



Communauté de Communes : modifications statutaires

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Bourgneuf-Royère a délibéré favorablement sur :

Les 3 modifications statutaires d'importance :

- La prise de compétence « ordures ménagères »
- L'extension des compétences aux milieux naturels et sites d'intérêt communautaire,
- Des précisions sur les zones d'activités économiques et voiries d'intérêt communautaire.

Et la nouvelle rédaction des statuts modifiés.

M. GUILLAUMOT, Maire, a présenté ces délibérations qui doivent faire l'objet d'un vote à majorité qualifiée des Conseils Municipaux des communes membres de la Communauté de Communes conformément à l'article L.5211-20 du Code Général des Collectivités Locales. Les services préfectoraux ne valident les modifications statutaires qu'à cette condition.

☞ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'étendre les compétences actuelles de la Communauté de Communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière à l'élimination des Ordures Ménagères.

☞ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité,

- d'étendre les compétences actuelles de la Communauté de Communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière à la gestion des sites classés et inscrits (hormis les sites bâtis),
- d'être un partenaire financier dans le cadre des contrats naturels,
- et de mener une action sur les milieux naturels reconnus par les structures compétentes (associations scientifiques, services de l'État...)

Cette compétence devrait permettre à long terme la préservation du patrimoine naturel en enrichissant le territoire en ayant un « label » nature mais aussi d'engendrer une économie induite par l'intermédiaire de sa valorisation touristique et pédagogique.

☞ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité,

- que la zone artisanale de la Grange Bonnyaud est une zone d'activité d'intérêt communautaire. et considère

• que la voie de desserte intérieure de la zone d'activité de la Grange Bonnyaud relève de la voirie d'intérêt communautaire.



Subventions

- Dotation « Équipements Ruraux » :

Attribution d'une subvention de 13 469.10 € à ce titre pour la commune de St Dizier Leyrenne.

☞ Aménagement du chemin rural de Maison-Rouge, aménagement du village de Rapissat, aménagement du village de la Chaumette.

☞ Attribution d'une subvention de 9 502 € au titre de la Dotation Globale d'Équipement pour l'aménagement d'un accès handicapés pour la mairie la bibliothèque et l'école (50 % des travaux)

Voirie

- ❖ Aménagement du carrefour du C.R. du monument de la Croix de la Mine à Baloumier ... 3 900 €
- ❖ Partie basse de la voirie communale n° 31 de Laschamps à Chauverne 4 000 €
- ❖ Réfection partielle de la piste du pont de Cornat jusqu'au carrefour de la Villatte 8 000 €
- ❖ Réfection et renforcement de la route forestière de Murat au Bost de Ville 19 000 €
- ❖ Aménagement de la place de l'église 2 100 €
- ❖ Renforcement partiel de la VC2 à la Chaumette 4 000 €

Demande de Subventions pour la route forestière de Murat au monument : fonds européens (60 % des travaux).

Achats de matériels

- ❖ Tracteur Renault Ergos 100 au prix de 33 538.78 € TTC
- ❖ Broyeur DMF 160 au prix de 5 740 € TTC.
- ❖ Master Renault avec benne 24 141.94 € TTC



Incendie des « Cabanes Martin »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le montant des dommages arrêté lors de l'expertise. Une indemnité immédiate de 26 049 € sera versé à la commune par l'assurance.

Personnel communal

La demande de retraite pour invalidité présentée par Mme Odile GAUTHIER, rédacteur, a obtenu un avis favorable. Elle a été admise à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} mai 2002 par conséquent, son emploi de rédacteur a été déclaré vacant.

Le Conseil Municipal ayant la possibilité de faire assurer le secrétariat de mairie par un Adjoint Administratif.

M. le maire a proposé donc de créer un emploi d'Adjoint Administratif à temps complet à compter du 1^{er} février et de demander l'avis du Comité Technique Paritaire quant à la suppression du poste de rédacteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé de créer le poste d'adjoint administratif et charge M. le maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour le recrutement de cet agent.

Jusqu'à présent remplaçante de Madame Odile GAUTHIER, Melle Laetitia BAREIGE, qui a été reçue au concours d'Adjoint Administratif a été recrutée sur ce poste à la mairie de St Dizier Leyrenne.

Secrétariat de mairie pendant l'été

Laurent GROS assurera le remplacement de Melle Laetitia BAREIGE qui est en congé maternité ; Sandrine PIRES DE ARAUJO le secondera au mois de juillet et Josiane GOUDARD au mois d'août.

Personnel de l'Atelier pendant l'été

- M. Maurice GOUDARD en vacances au mois de juillet
- M. Jean-Michel LABROUSSE en vacances au mois d'août
- M. Gilles PATEYRON en remplacement de M. Guy PATEYRON en congé suite à accident du travail.
- M. Christian DEROUET Contrat Emploi Solidarité (C.E.S.) pour 6 mois.
- M. Anthony NOËL emploi d'été (juin, juillet et août)
- M. Sylvain PAILLER emploi d'été (mi-juillet - août)

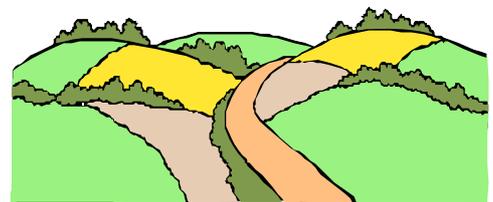
Enquête publique

Suite à l'enquête publique ouverte sur les projets suivants :

- rectification du chemin du « Petit Montabartot »
- aliénation de domaine public au village de Pommerolle
- aliénation du domaine public au village de Rapissat

M. Gaston VIOLA qui a été désigné en qualité de commissaire enquêteur a remis son rapport :

Il donne un avis favorable à la rectification du chemin du « Petit Montabartot » et aux demandes d'achat de Madame Nicole DUPHOT et Monsieur Edmond POMMIER à Rapissat et de Monsieur Marcel LAUNAY.

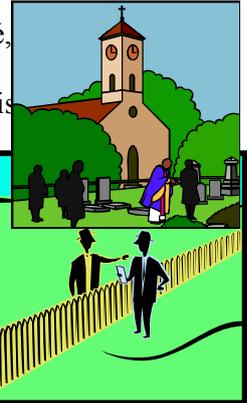


En ce qui concerne la demande d'achat formulée par M. Jean MASSART il émet un avis défavorable. Le chemin ne semble pas délaissé bien qu'il ne soit pas entretenu.

De plus, ce chemin intéresse l'association « Leyrenne Patrimoine » qui par l'intermédiaire de l'association « Lou Chami » souhaite organiser des randonnées pédestres et autres. M. MASSART n'est pas le seul riverain du chemin, en effet il n'est propriétaire que d'un seul côté.

Le Conseil Municipal, après avoir consulté le rapport du Commissaire enquêteur, a décidé, présents :

- d'accepter la demande de Mme DUPHOT et M. POMMIER pour le terrain à Rapis
- d'effectuer la rectification du chemin du « Petit Montabarat »



Le Conseil Municipal, après avoir consulté le rapport du Commissaire enquêteur, a décidé à l'unanimité des présents :

- ☞ De refuser la demande de M. MASSART.
- ☞ Mais aussi, celle de M. LAUNAY puisque les raisons de l'avis défavorable pour la demande de M. MASSART s'applique aussi au chemin que M. LAUNAY veut acheter (chemin qui débouche de part et d'autre sur une route).

Des arrêtés

- ☞ Un arrêté sera pris pour interdire les dépôts de déchets ménagers à la décharge qui est fermée **définitivement** même pour les déchets verts.
- ☞ Un arrêté sera pris pour interdire le stationnement des voitures sur les emplacements tracés au sol, réservés aux cars scolaires. (Sauf pendant les vacances).
- ☞ Un arrêté sera pris pour que les gravats, et uniquement les gravats, soient déposés sur la route qui va au plan d'eau.

Charte

M. Jacques LETANG transmet au maire et à chaque conseiller une charte et une lettre de l'Association pour la Défense et la Mise en Valeur des Chemins (A.D.M.V.C.) aux élus creusois.

Extrait de la lettre :

« Notre travail de sauvegarde s'exerce à la demande de particuliers, d'agriculteurs, de collectivités locales chaque fois qu'un chemin du domaine public est menacé de disparition, d'accaparement, ou de vente au seul profit d'un particulier. Nous les aidons dans leurs démarches. » « ...les chemins ruraux sont certes le symbole d'une vie et d'une activité rurales passées riches en souvenirs, ils font partie de notre mémoire collective mais aujourd'hui ils sont totalement intégrés à nos activités de loisirs et pourront être dans un avenir proche, une source non négligeable de développement touristique, culturel, économique. Il vous faut donc les protéger. Il nous semble indispensable de souligner ce fait auprès des élus que vous êtes. »

« ... L'A.D.M.V.C. est connue de tous et reconnue pour son action positive en faveur des chemins creusois. Lors de notre dernière Assemblée Générale la décision de créer dans notre département une « Charte pour la conservation des chemins Ruraux » à l'image de ce qui se fait dans d'autres départements, a été adoptée à l'unanimité... »

...Elle a pour but de demander aux municipalités de s'engager à maintenir le réseau de chemins existant et à ne cautionner aucune action visant à leur aliénation ou à leur entrave. »

Texte de la Charte :

Charte pour la conservation des chemins ruraux dans le département de la Creuse

Notre département de la Creuse est riche d'un maillage extrêmement dense de chemins ruraux traditionnels. Unissant les hameaux aux villages, chemins de crête découvrant à perte de vue l'horizon et les paysages, chemins longeant ruisseaux et rivières, tous nos chemins traditionnels sont des témoins de notre histoire commune. Créés et entretenus pendant des siècles par nos aînés, ils constituent un potentiel collectif qu'il nous appartient de préserver et de développer.

En raison de l'évolution de l'agriculture – notamment après la seconde guerre mondiale – du développement de la mécanisation agricole, de l'évolution des moyens de transport, ce réseau incomparable a été, quelque temps, oublié ou laissé à l'abandon ; des remembrements, trop peu souvent réalisés dans la concertation, accélèrent la disparition de ces itinéraires traditionnels. Mais les chemins existent et résistent !

Les sentiers permettent pourtant de développer des activités économiques nouvelles, appoint intéressant à l'agriculture traditionnelle : gîtes ruraux, gîtes d'étape, camping à la ferme, fermes-auberges. Les premières demandes de loisirs de la clientèle touristique sont les activités de promenade et de randonnée. Il est à noter que, dans une décision unanime, le Conseil Général de la Creuse a fait de « l'itinérance » à pied, à cheval, en vélo, une de ses priorités en matière de développement touristique. De plus, la densité des chemins ruraux structure notre paysage et valorise sa beauté exceptionnelle. Ils sont garants de la sécurité de circulation et du libre accès à notre patrimoine naturel, culturel et historique.

La valeur des chemins apparaît aujourd'hui inestimable et rend nécessaire leur conservation. Pour préserver l'avenir, un chemin non entretenu vaut mieux qu'un chemin aliéné.

De nombreuses communes ont pris conscience de la richesse de cet héritage, notamment en demandant l'inscription de chemins ruraux au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R.). Beaucoup d'associations contribuent efficacement à défendre et mettre en valeur chemins et patrimoine. Bénévoles, randonneurs, cavaliers, vététistes, agriculteurs, chasseurs, et bien d'autres, participent individuellement et de façon active à la protection et à l'entretien des voies menacées. Par leur adhésion à de nombreuses associations qui défendent ces valeurs, les creusois eux-mêmes, montrent leur volonté de conserver et de valoriser chemins et patrimoine.

En signant cette charte, les élus du département s'engagent à maintenir le réseau de chemins existants et à ne cautionner aucune action visant à leur aliénation ou à leur entrave.

Aujourd'hui conserver les chemins ruraux, c'est défendre notre qualité de vie et notre identité culturelle et contribuer au maintien du patrimoine public et préserver l'avenir.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare apporter son soutien à cette charte.

Le document a été adressé à : Association pour la Défense et la Mise en Valeur des Chemins
BLANDERETTE 23 200 BOSROGER E-mail : admvc@free.fr site internet : <http://admvc.free.fr>

Comité départemental ANACR Creuse

Le Comité Départemental de la Creuse des Amis de la Résistance ANACR souhaite que la date du 27 mai devienne « Journée Nationale de la Résistance » non chômée, mais donnant lieu à de brèves cérémonies et plus spécialement à des évocations dans les établissements scolaires.

Le 27 mai 1943 a constitué un tournant décisif dans la lutte du peuple français pour sa libération.

« Le 27 mai 1943, jour de la création du Conseil National de la Résistance, sous la présidence de Jean MOULIN le Général De GAULLE déclara :

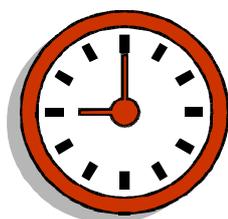
"Dans cette guerre où la Patrie joue son destin, la formation du Conseil National de la Résistance, organe essentiel de la France qui combat est un élément capital.

Plus tard dans ses mémoires de Guerre, commentant la création du CNR il écrit :

Il produisit un effet décisif, non seulement en ce qu'il affirmait, mais aussi et surtout parce qu'il donnait la preuve que la Résistance Française avait su faire son unité... J'en fus à l'instant même plus fort tandis que Washington et Londres mesuraient sans plaisir mais non sans lucidité la portée de l'événement".

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare apporter son soutien à cette demande.

La délibération a été adressée au Président des Amis de la Résistance ANACR de la Creuse
10, LOMBARTEIX 23 220 JOUILLAT



HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9 h 30 à 12 h						
14 h à 16 h 30						

Attribution des subventions

ACCA St Dizier Leyrenne	305 €
F.O.L. de la Creuse U.F.O.L.A.	45 €
GVA Bourgneuf	90 €
JMF du Limousin	230 €
Leyrenne Athletic Club	1220 €
La Gaule de Janaillat et Augères	305 €
Les Fils d'Argent	763 €
Tennis Club de la Leyrenne	305 €
Thuret Voyage SARL	550 €
Comité des Fêtes	2 400 €
CATM de St Dizier	100 €
FNACA	50 €
Le "Souvenir Français"	50 €
ASS St Dizier Leyrenne	2 211 €
Amicale des sapeurs pompiers	50 €
Amis de l'École Laïque	763 €
Association Départementale des Pupilles	45 €
Comité USEP de la Creuse	130 €
Centre Communal d'Action Sociale	3 500 €
Leyrenne Patrimoine	763 €

Cette année le montant des subventions reste inchangé alors que de nouvelles associations font leur apparition et d'autres disparaissent.
 Une réunion inter associations aura lieu le mardi 4 novembre 2003 pour discuter du fonctionnement du Comité de gestion inter associatif.
 Les subventions pour l'association "Lou Chami" et du GDA sont prises en charge par la Communauté de Commune.

Cantine municipale



A la rentrée les enfants retrouveront Mme Leveau, Mme Évelyne Pateyron et Melle Pires de Araujo qui assurent le service de cantine.

Et comme chaque année, nous demandons aux parents de bien marquer les serviettes de table au nom de l'enfant et bien sûr de veiller à ce qu'il ait bien **son ticket avec son nom et la date, le matin en arrivant à l'école avant 9 heures.**

Nous vous recommandons d'acheter vos tickets **à l'avance** le mercredi matin et le samedi matin à la mairie. La vente se fera uniquement par carnet de 10 tickets (21 € le carnet).

La garderie périscolaire municipale

Les horaires : La garderie est ouverte de 7 heures à 8 heures 50 et de 16 heures 30 à 19 heures le lundi, mardi, jeudi, vendredi en temps scolaire.

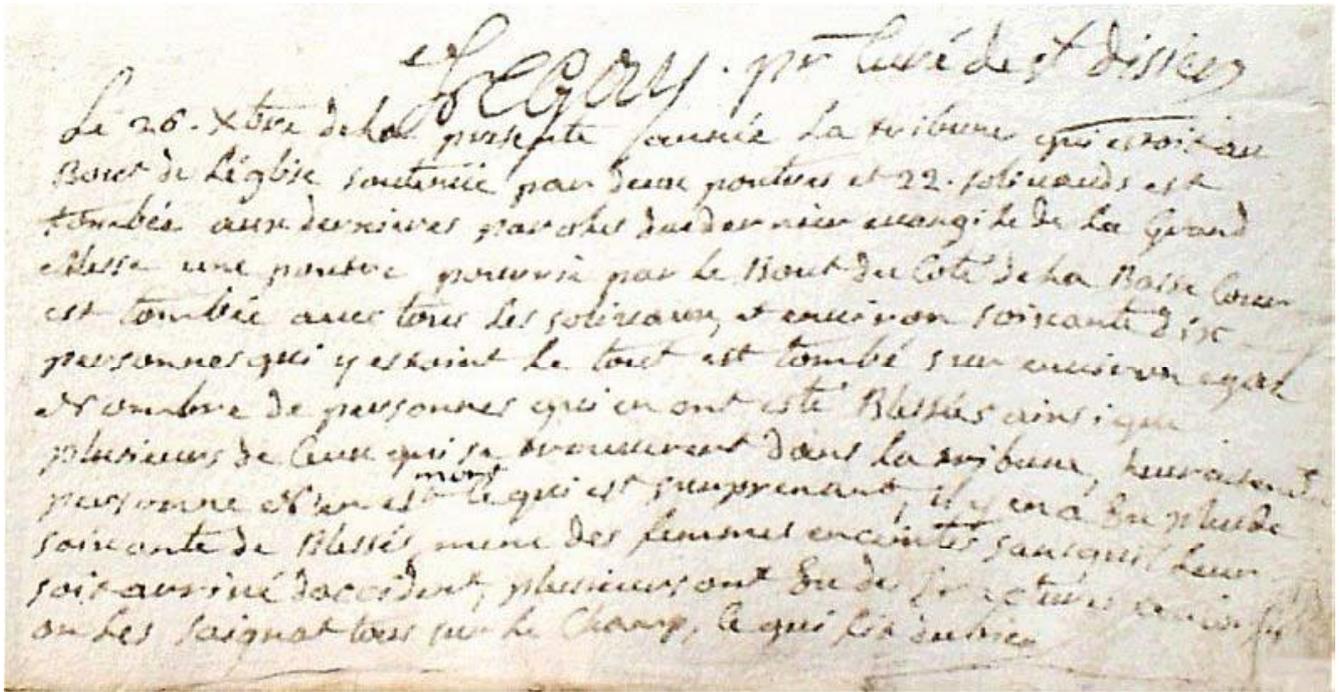
Les tarifs : Garde exceptionnelle : **3 € par jour par enfant** (pas plus de 10 par trimestre).

- ◇ Forfait au mois : pour **1 enfant 30.50 €**
pour **2 enfants ou plus 27.45 € par enfant.**

Les tickets vendus par carnet de cinq et les forfaits sont à acheter à la mairie en début de chaque mois.



Extrait d'un registre paroissial de 1763



Le vingt-six décembre de la présente année (1763), la tribune qui était au bout de l'église, soutenue par deux poutres et 22 soliveaux, est tombée aux dernières paroles du dernier évangile de la grand-messe. Une poutre pourrie par le bout du côté de la basse cour est tombée avec tous les soliveaux et environ soixante-dix personnes qui y étaient. Le tout est tombé sur environ égal nombre de personnes qui en ont été blessées ainsi que plusieurs de ceux qui se trouvaient dans la tribune, heureusement, personne n'en est mort, ce qui est surprenant. Il y en a plus de soixante blessés même des femmes enceintes sans qu'il leur soit arrivé d'accident, plusieurs ont eu des fractures au bassin, on les saigna tous sur le champ, ce qui fit du bien.





Au revoir les maîtresses

Cette année, la fête de l'école revêtait un caractère particulier. En effet, plusieurs maîtresses ainsi qu'une aide-éducatrice nous quittaient.

Après les danses réalisées avec beaucoup de dextérité par les différentes classes, enjolivées par des magnifiques costumes, ce fut le tour des adieux et de la remise de cadeaux, de la part des parents et des Amis de l'Ecole Laïque.

Tout le monde se retrouvait à l'ombre des arbres pour le pot de l'amitié offert par les Amis de l'Ecole Laïque.

Bonne chance dans la poursuite de leurs carrières à Marie-Jo, Coralie, Vanessa, Emmanuelle, Karine .



Année 2003-2004

Isabelle PALOMERA	Petite section	17 élèves
Florence SCOTT	Moyenne et grande section	25 élèves
Pascale GUILLAUMOT	C. P.	17 élèves
Alain BOURDEAUX	C.E.1, C.E.2	23 élèves
Michel LAROCHE	C.M.1, C.M.2	20 élèves

Bibliothèque municipale

Nos prochains rendez-vous:



A l'occasion de LIRE EN FETE,
les 17, 18, et 19 octobre prochains,
nous vous invitons à visiter notre
exposition,
et à participer à notre grand concours.

LIRE POUR BIEN CUISINER

- ① Vous venez, vendredi ou samedi, visiter l'exposition de livres de cuisine de toutes les régions, tous les pays, toutes les époques
- ② Vous choisissez un livre, et vous l'empruntez
- ③ Vous le rapportez dimanche, avec un plat, délicieux bien sûr, réalisé d'après une des recettes de ce livre
- ④ Si le jury vous sacre « Meilleur cordon-bleu Cou Rouge », vous gagnez notre premier prix, un livre de cuisine.
- ⑤ Le jury se réunira dimanche après-midi, et décernera un prix « adulte » et un prix « enfant » (moins de 12 ans)



Mais d'ici là, si vous voulez vous entraîner, venez voir ce que nous pouvons déjà vous prêter !

Bonnes vacances et bonnes lectures !

Cet été, la bibliothèque sera ouverte, comme d'habitude, tous les jeudis après-midi de 15 h à 18 h, ainsi que les samedis 19 juillet, 2 et 16 août, de 10 h à 12 h.

Nous avons de nombreuses nouveautés à vous proposer, bien sûr, et un stock de vidéos et de DVD qui vient tout juste d'être renouvelé.

Leyrenne patrimoine : Renaissance de TÊTE-FONT

Abandonné par les dernières lavandières du quartier voici une vingtaine d'années, le lavoir de Tête-Font, le dernier du bourg, sombrait peu à peu dans l'oubli et subissait les assauts du temps.

Les tuiles du toits, cassées pour la plupart , laissaient les intempéries s'attaquer à la charpente et aux poteaux qui la soutiennent, le lierre, les ronces et les mauvaises herbes envahissaient peu à peu le site, l'eau elle-même avait abandonné le bassin, se frayant de nouveaux passages entre la fontaine et le tuyau d'évacuation.



C'est pourquoi les adhérents de la toute nouvelle association « Leyrenne Patrimoine » ont décidé de le restaurer.

Le week-end dernier, un gros travail de nettoyage a été effectué afin de constater l'état exact du lavoir. Si le chêne de la charpente est toujours solide, il faudra refaire tout le toit, suivre les murs de soutènement, rendre à nouveau étanche le bassin.



Tout cela se fera par la suite, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues...



Leyrenne Patrimoine, toute nouvelle association de la commune s'est donc donné pour but d'inventorier, de sauvegarder et mettre en valeur notre petit patrimoine, la mémoire de la commune, nos plus beaux paysages...

Tête-font n'est que le premier pas et nous espérons que la liste de nos interventions s'allongera dans les années à venir, partout où le besoin s'en fera sentir dans la commune... Si vous connaissez des éléments de notre patrimoine qui méritent que l'on s'y intéresse ou si vous souhaitez nous aider dans notre action, n'hésitez pas à nous le faire savoir !

Composition du bureau

Président	Michel LAROCHE
Vice-Présidente	Pascale GUILLAUMOT
Secrétaire	Mauricette EMIEL
Secrétaire adjointe	Marie-Thérèse NICOLAS
Trésorière	Clotilde DEMARGNE
Trésorier adjoint	Jacques LETANG

**Cotisation
annuelle**

10€

L'Association "Leyrenne Patrimoine" tiendra un stand à la brocante du samedi 2 août. Si vous avez des objets à nous donner pour que nous les vendions au profit de notre association, adressez-vous aux membres du bureau nommés ci-dessus. Merci.

ANIMATIONS ESTIVALES



Pour continuer à
préparer le Téléthon
2003
nous organisons une
réunion
le mardi 22 juillet
salle de la mairie
À 20 heures 30

Font-Lé

commune de Saint Dizier

dimanche 27 juillet

fête du chien

toute la journée
Brocante - vide grenier
à 11h30
Apéritif concert - cor de chasse
Barbecue géant
à partir de 14 heures
Démonstration de dressage
Démonstration de chasse en meute
Animation musicale - cor de chasse

Entrée : 1 €, gratuit pour les moins de 16 ans (non compris barbeaux)
Renseignements et inscriptions pour la brocante au 05 55 64 45 03

ST DIZIER LEYRENNE

**Samedi 02
et
Dimanche 03
Août**

Fête annuelle

Sur la place les deux jours :

Fête foraine, buvette, crêpes et Grillades ...

Samedi

8 h-18 h

Brocante, vide grenier.

Renseignements au
05.55.64.40.24

20 h

Barbecue

(brochettes, grillades, frites ...)

22 h

Bal avec Star Club

élection de Miss et
Mister St Dizier

Dimanche

15 h-17 h

course cycliste

18 h

Défilé

« La Creuse , ses joies et ses peines »

20 h

Repas sur réservations au

05.55.64.40.20
ou 05.55.64.46.67

Menu:Kir, Charcuterie,

Confit de Canard, légumes, fromage,
dessert :adulte 12€, enfant + de 6 ans 6€.

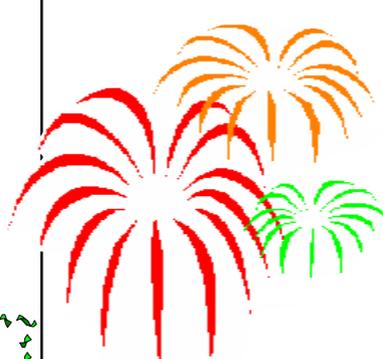
22 h

Bal Gratuit

spectacle de danse

FEU D'ARTIFICE (Dimanche)

I.P.N.S.



Le Tennis Club

Pour sa fête du 9 août le Tennis Club
organise une

Soirée italienne

repas et danse avec l'orchestre de Sébastien DEBARD
à la salle des fêtes

repas à 20 heures sur réservation au 05 55 64 40 28

Un apéritif concert sera servi à partir de 18 h.



JOURNEES DU PATRIMOINE 20 et 21 SEPTEMBRE 2003

Samedi 20 septembre

14 heures 30 : Randonnée pédestre et VTT : départ place de l'église. Itinéraire prévu passant près des sites et monuments remarquables du petit patrimoine (ponts, lavoir, puits, chapelle, etc...)

Dimanche 21 septembre

14 heures 30 : inauguration du lavoir de tête-font avec démonstration de lavage à l'ancienne

Pendant les 2 jours visite commentée de l'église de St Dizier
et visite libre de la Chapelle de Champroy.

Fils d'Argent



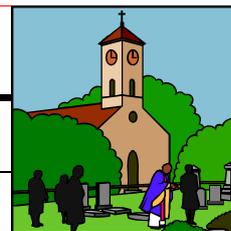
Le Club des fils d'Argent a organisé deux voyages, l'un le 17 juin dans l'Indre pour visiter un élevage



d'escargots à Chambon, la Maison de l'Or et le musée de Saint Vic à Saint Amand Montrond ; l'autre le 3 juillet du côté de Crozant. La promenade en bateau sur le lac d'Eguzon n'a pas pu se faire mais, après le repas à Crozant la découverte des "jardins de la Forge" (jardins un peu sauvages) a occupée l'après-midi.



VIE ASSOCIATIVE



Sur la place

Dates	Activités	
Dimanche 20 juillet	Commémoration des massacres de la Croix de la Mine et de Murat. Exposition : "De la montée du nazisme à la Libération" 16 heures : Concert de la fanfare sous les tilleuls	Sur la place
Dimanche 27 juillet	<i>AEL</i> : Fête au village. Thème : le chien Brocante, barbecue, démonstration de dressage, animation musicale, cor de chasse	Font-Léon
Dimanche 27 juillet	<i>Société de pêche</i> : Concours de pêche	Plan d'eau
Samedi 2 et dimanche 3 août	<i>Comité des fêtes</i> : Samedi : brocante Dimanche : course cycliste, kermesse, fête foraine, barbecue, animations de rue, feu d'artifice	Place
Samedi 9 août	<i>Tennis</i> : soirée italienne Apéritif concert	Salle des fêtes
Dimanche 17 août	<i>Comité des fêtes</i> : Concours de pêche	Plan d'eau
Dimanche 31 août	<i>Fils d'Argent</i> : thé dansant avec "Trompette musette"	Salle des fêtes
Mercredi 10 septembre	<i>Fils d'Argent</i> : voyage dans le Cantal Visite de Salers et montée du Puy Mary	
Samedi 20 et dimanche 21 septembre	Journée du Patrimoine	
Dimanche 21 septembre	<i>LAC</i> : Tour de la Commune	Salle des fêtes
Dimanche 28 septembre	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 12 octobre	<i>Fils d'Argent</i> : Thé dansant avec Jean-Marie Sainson	Salle des fêtes
Dimanche 19 octobre	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Samedi 25 octobre	<i>Foot</i> : Repas	Salle des fêtes
Samedi 15 novembre	<i>Fils d'Argent</i> : fête annuelle des fils d'argent	Salle des fêtes
Dimanche 23 novembre	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 30 novembre	<i>Fils d'Argent</i> : Repas de fin d'année	Salle des fêtes

Vous voulez participer à la brocante et au vide-grenier du samedi 2 août, inscrivez-vous auprès d'un responsable du Comité des Fêtes. Renseignement au 05 55 64 40 30.



- AVIS - COMMEMORATION DE LA CROIX DE LA MINE ET DE MURAT

Chaque année, depuis la Libération, la Commune de SAINT DIZIER LEYRENNE reçoit, le dimanche le plus proche des 19 et 20 juillet, les délégations des Maquis du Cher et de l'École de la Garde pour célébrer les souvenirs :

- Du massacre de maquisards à la Croix de la Mine le 19 juillet 1944
- Du massacre d'élèves de l'École de la Garde et de maquisards au village de Murat le 20 juillet 1944.

La cérémonie de commémoration aura lieu cette année

le **dimanche 20 juillet.**

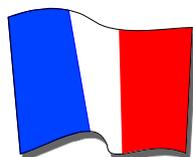
Comme l'année dernière, la Fanfare de Bourgneuf apportera, par sa présence, une note musicale à cette commémoration.

Le rassemblement se fera à la Mairie de Saint Dizier Leyrenne, à partir de 10 heures.

La cérémonie de la Croix de la Mine aura lieu à 10 H 30.

Celle de Murat à 11 H 30 environ.

Le Maire, Hervé GUILLAUMOT



St DIZIER LEYRENNE
du 20 au 24 juillet 2003

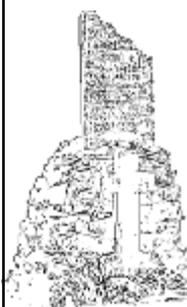
EXPOSITION

**De la montée
du nazisme
à la Libération**

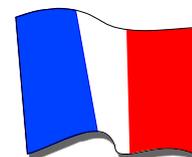
Exposition réalisée par M. J. LADAN



*Le Maire et
les Conseillers Municipaux
de St Dizier Leyrenne seront
très honorés de votre présence
à l'inauguration de
l'exposition
le dimanche 20 juillet
à partir de 11 heures 30
à la salle des fêtes*



I.P.N.S. mairie 07/03



Le dimanche 20 juillet 2003, après la journée souvenir du massacre de la Croix de la Mine et celui du Pont de Murat en matinée, la Fanfare Municipale de Bourgneuf donnera aux alentours de **16 heures un concert sous les tilleuls de la place de St Dizier Leyrenne** ou à la salle des fêtes en cas de mauvais temps.

Les musiciens de la société de musique de Bourgneuf vous invitent à découvrir le programme, qui, d'année en année, s'enrichit de nouveaux rythmes et de nouvelles compositions.

État civil

Naissances



BERGER Grégory, Alex, Jean-Baptiste né le 5 mai 2003

PETIT Inés, Suzanne et
PETIT Lisa, Christiane nées le 10 juin 2003

BEKCI Shana, Ruchan née le 16 juin 2003

MESRI Anissa née le 12 juillet 2003

Félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux aux bébés

Décès

M. René BOURBON (85 ans)

M. Jean-Michel GOUMY (55 ans)

M. Henri, Marcel GOUDARD (87 ans)

*M. le Maire et les conseillers municipaux adressent leurs
sincères condoléances aux familles.*

Petites annonces



*Déposez vos petites annonces à la Mairie
1, rue du Colombier
23 400 St Dizier Leyrenne
avant le
20 octobre 2003*

Pensée...

**C'est dans le souvenir que les choses
prennent leur vraie place.**

Jean Anouilh